



Circulation –  
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°1

**Je contrôle  
mon véhicule  
avant chaque  
départ**

**#SafeDriver**



**TotalEnergies**



# Les chiffres clefs

1 accident grave sur 6 est dû à un problème mécanique.

Données internes TotalEnergies

# Les bonnes pratiques

—  
**S'assurer que la vision est dégagée** et que le tableau de bord ou la plage arrière ne sont pas encombrés.

—  
**Remonter au responsable du parc de véhicules toutes les pannes et dégâts** pour les consigner dans le carnet du véhicule.

—  
**Respecter le plan de maintenance préventive** défini pour les équipements des véhicules, conformément aux recommandations des constructeurs.

# Les engagements

---

**Contrôler le véhicule** avant le départ, notamment l'état de tous les pneumatiques, pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement et ainsi éviter des pannes lors du trajet.

---

S'assurer que l'**échéance du contrôle technique** du véhicule n'est pas dépassée.

---

**Maintenir le bon fonctionnement** des équipements de sécurité (phares, ceintures, OBC/IVMS, caméra embarquée, etc.).

---

Vérifier la présence à bord des **équipements de sécurité** (gilet fluorescent, triangle de signalisation, extincteurs, EPI, etc.) et s'assurer de leur bon état.

---

**Être en possession d'un permis** de conduire valide et adapté au véhicule.

---

Avoir suivi et **être à jour des formations obligatoires** le cas échéant.

---

**Ne pas intervenir sur les systèmes alimentés** (électrique, air, etc.) du véhicule sans prévenir votre transporteur.





**Corporate Communications**  
**TotalEnergies SE**

2 place Jean Millier  
92 400 Courbevoie - France  
Phone: +33 (0)1 47 44 45 46  
Share capital: €6,601,073,322.50  
Registered in Nanterre:  
RCS 542 051 180



© TotalEnergies  
Graphisme:  
Studio Axiome 2023  
Photos: Adobestock